



PRIX DE RECHERCHE

2015

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au

10 avril 2015

Créé en 2014 à l'initiative du Défenseur des droits, ce prix récompense, quelle que soit la discipline des sciences humaines et sociales concernée, des travaux qui relèvent de ses missions :

la défense et la promotion des droits des usagers des services publics ;
la défense et la promotion des droits de l'enfant ;
la lutte contre la corruption ;
le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité sur le territoire de la République.

Rédigés en français, publiés ou non, d'un auteur français ou étranger, ces travaux doivent avoir été achevés entre le 1^{er} janvier 2014 et le 31 décembre 2014.

Sont pris en considération pour l'attribution du prix les seuls ouvrages qui constituent de leurs premières recherches ou l'un de leurs premiers travaux dans les champs de compétence du Défenseur des droits.

Le prix est d'un montant de 10 000 euros.

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes¹ :

une **version électronique de la thèse** (fichier au format Word ou PDF) ou à défaut deux exemplaires imprimés ;

le **rapport de soutenance** ;

une **lettre de candidature** signée du candidat comportant ses nom, prénom, coordonnées (adresse, téléphone, e-mail) ainsi que le titre de sa thèse et la date de sa soutenance. ;

un **C.V.** mentionnant la liste des publications ;

le **résumé** de la thèse (2 à 5 pages).

NB : Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

vendredi 10

avril 2015

lundi au vendredi, entre 9h30 et 16h00, jusqu'au vendredi 10 avril 2014.

Adresse postale :

Mission Etudes
Défenseur des droits
7 rue Saint Florentin
75008 PARIS

Dépôt : même adresse, se

Contacts :

Martin Clément, mission études

martin.clement@defenseurdesdroits.fr / tel.01 53 29 22 85

Guillaume Adréani, service de la documentation

guillaume.adreani@defenseurdesdroits.fr / tel.01 53 29 61 78